

PREFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
Direction Départementale des Territoires

**Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) autour du site PRIMAGAZ
sur la commune de SAINT-PRIEST-TAURION**

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral n°SEEFR/2012-6177 du 26 novembre 2012, une enquête publique d'une durée de trente quatre (34) jours consécutifs sera ouverte à la mairie de Saint-Priest-Taurion, **du mercredi 19 décembre 2012 au lundi 21 janvier 2013 inclus**, dans le cadre du projet de Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) autour du site PRIMAGAZ sur la commune citée précédemment.

Un exemplaire du dossier d'enquête sera déposé à la mairie de Saint-Priest-Taurion du 19 décembre 2012 au 21 janvier 2013 inclus, afin que toute personne intéressée puisse en prendre connaissance au cours de cette période aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux de la mairie de Saint-Priest-Taurion indiqués ci-après :

- ➔ *les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00*
- ➔ *les mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30*
- ➔ *les samedi de 9h00 à 12h00*

Par ailleurs, un registre à feuillets non mobiles sera ouvert pendant toute la durée de l'enquête dans cette mairie et mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations. Celles-ci pourront également être adressées par correspondance à la mairie de Saint-Priest-Taurion par courrier postal ou électronique (st-priest-taurion@wanadoo.fr), à l'attention du commissaire enquêteur qui les visera et les annexera au registre pour y être tenues à la disposition du public.

M. Jean-Pierre ROBERT a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur titulaire et M. Rémi CARCAUD a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant par le tribunal administratif de Limoges dans le cadre de la procédure d'enquête. Le commissaire enquêteur recevra les observations du public lors des permanences qu'il effectuera aux jours et heures indiqués ci-après à la mairie de Saint-Priest-Taurion :

- ➔ *mercredi 19 décembre 2012 de 9h00 à 12h00*
- ➔ *samedi 5 janvier 2013 de 9h00 à 12h00*
- ➔ *mardi 15 janvier 2013 de 14h00 à 17h00*
- ➔ *lundi 21 janvier 2013 de 15h00 à 18h00*

Toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur à la Direction Départementale des Territoires (SEEFR), à la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (PPRCT) ainsi qu'à la mairie de Saint-Priest-Taurion.

* * *